



LA ROUE D'OR

SAINT-ANDREENNE



GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT ANDRE

Dimanche 4 Avril 2010

REGLEMENT PARTICULIER

ITINERAIRE: **Départ :** Sainte Suzanne N2002 Lieu-dit La Marine, direction quartier français, à droite chemin Commune Ango, à droite RD 63 Bis, tout droit RD 63 vers le Rond point de la Marine, à droite N 2002 vers quartier Français. Au dernier tour : Direction Cambuston, à droite Avenue Ile de France. **Arrivée :** Face à la Mairie de Saint André.

Circuit de 4,6 Kms + 6 Kms (sortie du circuit direction Mairie de Saint André).

Minimes, Féminines, Pass'Cyclisme /Cadets : Départ et Arrivée sur le circuit (N 2002).

CATEGORIES ET HORAIRES DE DEPART:

Minimes	09H30	8 tours
Féminines	09H31	8 tours
Pass'Cyclisme / Cadets	10H30	15 tours
Catégorie 1-2-3/Junior	13H00	22 tours + Direction arrivée

Emargement : A partir de 08H00. Arrêt des émargements 15 minutes avant chaque départ.

Participation : 7 €

Ravitaillement : Autorisé uniquement sur le circuit à droite de la route.

Pour les Catégories 1-2-3/Junior, du 10^{ème} au 21^{ème} tour.

Pour les Pass'Cyclisme / Cadets du 10^{ème} au 13^{ème} tour.

Dépannage : A pied sur tout le circuit, à droite de la chaussée.

Course en circuit : Tout coureur doublé peut-être arrêté sur décision des Commissaires.

Récompense : Aux 3 premiers de chaque catégorie sauf pour les Espoirs et Vétérans, seul le 1^{er} sera récompensé.

Prix aux coureurs : Selon grille du Comité Régional.

Commissaires : CHEFIARE Anthony, GOULJAR Eddy, DUDON Karine, SEVA Cédric, NOMARI Romain.

Pour tout autre point du règlement se référer à la Règlementation de la Fédération Française de Cyclisme.